

APPEL POUR UNE ÉVACUATION HUMANITAIRE DES 250 RÉFUGIÉS ÉRYTHRÉENS, ÉTHIOPIENS ET SOMALIENS BLOQUÉS À BENGHAZI

Le réseau Migreurop est en contact avec un groupe de 250 Érythréens, Somaliens et Éthiopiens qui se trouvent actuellement bloqués à Benghazi, en Libye.

Ils lancent un cri d'alarme en dénonçant la situation de danger dans laquelle ils se trouvent. Alors qu'ils demandent protection, la seule proposition qui leur a été faite est un transfert par bus en Égypte, pris en charge par l'OIM (Organisation internationale pour les migrations). Ils refusent cette proposition qui, pour eux, ne répond pas à leur besoin de protection. Ils voudraient pouvoir rencontrer des représentants de l'UNHCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés)

Parmi eux, il y a des exilés qui ont passés des mois, voire des années dans les prisons libyennes. D'autres ont subi plusieurs refoulements vers la Libye, de la part des autorités libyennes ou italiennes, lors de tentatives de passage en Italie par la mer. Certains d'entre eux ont des dossiers de demandes d'asile enregistrés par l'UNHCR lors de leur séjour dans le camp d'enfermement de Misurata.

La plupart n'ont pas de document d'identité : il leur a été confisqué par les entreprises pour lesquelles ils travaillaient, comme c'était la pratique en Libye.

Fatigués par les longues périodes de détention qu'ils ont eu à subir dans des conditions souvent infra-humaines, terrorisés à l'idée tant de rester en Libye que d'être transférés en Égypte où ils craignent que leur demande de protection internationale ne soit pas prise en compte, ils demandent à être entendus par les instances européennes.

Le 8 mars, 58 réfugiés érythréens faisant partie de la communauté de deux mille réfugiés qui se trouvent à Tripoli ont pu être accueillis sur le sol italien dans une opération d'évacuation coordonnée par l'ambassade d'Italie à Tripoli, le Conseil italien pour les réfugiés et les autorités catholiques de la capitale libyenne. Le réseau Migreurop se joint à la requête des associations italiennes¹ pour demander que les autres réfugiés érythréens de Tripoli soient également transférés. Mais il demande aussi que les réfugiés bloqués dans d'autres villes libyennes, et notamment les 250 qui appellent à l'aide à Benghazi, soient transférés de toute urgence dans un État membre de l'UE où leur demande d'asile pourra être examinée.

La situation des réfugiés en Libye est pour une large part la conséquence des arrangements passés entre ce pays, notoirement connu pour maltraiter les étrangers et les réfugiés, et l'Union européenne ainsi que certains États membres, notamment l'Italie.

Sans réaction des plus hautes instances de l'UE, l'Italie a conclu plusieurs accords bilatéraux avec la Libye sur les questions migratoires, et a opéré des refoulements contraires au droit international en 2009 et 2010².

Depuis plusieurs mois, la Commission européenne elle-même était en cours de négociation avec la Libye pour obtenir une collaboration active du régime de Mouammar Kadhafi à l'externalisation des contrôles migratoires. Nul ne pouvait ignorer que le prix de ces

1 <http://habeshia.blogspot.com/2011/03/appello-alla-comunita-europea.html>

2 Une plainte contre l'Italie a été déposée à la suite des refoulements d'Érythréens et de Somaliens opérés au mois de mai 2009 vers la Libye

tractations serait lourd à payer pour les migrants et les réfugiés.

L'Union Européenne et les États membres, qui ont joué les apprentis sorciers en flattant un régime dictatorial qu'ils rejettent aujourd'hui, doivent assumer leurs responsabilités en prenant en charge les réfugiés qui se trouvent en danger en Libye.

CONTACT :

+33(0)1353278781

contact@migreurop.org